

Nom du produit: GREENOR Herbicide**Date de révision:** 2013/06/20**Date d'impression:** 20 Jun
2013

Dow AgroSciences S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit

GREENOR Herbicide

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Produit phytosanitaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dow AgroSciences S.A.S.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Marco Polo, Bâtiment B
B.P. 1220
790 Avenue du Docteur Donat
ZAC du Font de l'Orme 1
06254 MOUGINS CEDEX
France

Information aux clients:

(0) 493 95 60 00

SDSQuestion@dow.com

1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

0033 388 736 000

Contact local en cas d'urgence:

00 33 388 736 000

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi	R36	Irritant pour les yeux.
	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
N	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE

Symbole de danger:

- Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers:

- R36 - Irritant pour les yeux.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence:

- S24 - Éviter le contact avec la peau.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S37 - Porter des gants appropriés.
S57 - Utiliser un moyen de confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu environnant.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
No.-CAS 5221-16-9 No.-CE 226-015-4	—	21,9 %	MCPA Potassium Salt	Acute Tox., 4, H302 Acute Tox., 4, H312 Acute Tox., 4, H332 Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410
No.-CAS 81406-37-3 No.-CE 279-752-9 Index 607-272-00-5	—	5,29 %	fluroxypyr-meptyl (ISO)	Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410
No.-CAS 57754-85-5 No.-CE 260-929-4	—	2,42 %	Sel de monoéthanolamin e du clopyralid (*)##	Non classé.

No.-CAS Non disponible No.-CE 918-811-1	01- 2119463583- 34	> 10,0 - < 20,0 %	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	Asp. Tox., 1, H304 STOT SE, 3, H336 Aquatic Chronic, 2, H411
No.-CAS 68131-39-5 No.-CE 500-195-7	—	> 10,0 - < 20,0 %	Alcohols, C12-15, ethoxylated	Eye cor/irr, 1, H318 Aquatic Acute, 1, H400
No.-CAS 34590-94-8 No.-CE 252-104-2	—	< 5,0 %	Éther monométhylque du dipropylèneglycol #	Non classé.
No.-CAS 32612-48-9 No.-CE 608-760-0	—	< 5,0 %	Poly(oxy-1,2- ethanediyl), .alpha.-sulfo- .omega.- (dodecyloxy)-, ammonium salt	Skin cor/irr, 2, H315 Eye cor/irr, 2, H319
No.-CAS 1570-64-5 No.-CE 216-381-3 Index 604-012-00-2	—	< 1,0 %	4-chloro-o-crésol; 4-chloro-2- méthylphénol	Acute Tox., 3, H331 Skin Corr., 1A, H314 Aquatic Acute, 1, H400
No.-CAS 91-20-3 No.-CE 202-049-5 Index 601-052-00-2	—	< 1,0 %	Naphtalène	Carc., 2, H351 Acute Tox., 4, H302 Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410

No.-CAS / No.-CE / Index	Quantité	Composant	Classification 67/548/CEE
No.-CAS 5221-16-9 No.-CE 226-015-4	21,9 %	MCPA Potassium Salt	Xn: R20/21/22; N: R50/53
No.-CAS 81406-37-3 No.-CE 279-752-9 Index 607-272-00-5	5,29 %	fluroxypyr-meptyl (ISO)	N: R50, R53
No.-CAS 57754-85-5 No.-CE 260-929-4	2,42 %	Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)##	Non classé.
No.-CAS Non disponible No.-CE 918-811-1	> 10,0 - < 20,0 %	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	Xn: R65; R66, R67; N: R51/53
No.-CAS 68131-39-5	> 10,0 - < 20,0 %	Alcohols, C12-15, ethoxylated	Xi: R41; N: R50

No.-CE 500-195-7			
No.-CAS 34590-94-8	< 5,0 %	Éther monométhylique du dipropylèneglycol#	Non classé.
No.-CE 252-104-2			
No.-CAS 32612-48-9	< 5,0 %	Poly(oxy-1,2- ethanediyl), .alpha.- sulfo-.omega.- (dodecyloxy)-, ammonium salt	Xi: R36/38
No.-CE 608-760-0			
No.-CAS 1570-64-5	< 1,0 %	4-chloro-o-crésol; 4- chloro-2-méthylphénol	T: R23; C: R35; N: R50
No.-CE 216-381-3			
Index 604-012-00-2			
No.-CAS 91-20-3	< 1,0 %	Naphtalène	Canc. Cat. 3: R40; Xn: R22; N: R50, R53
No.-CE 202-049-5			
Index 601-052-00-2			

Substance(s) avec une valeur limite d'exposition professionnelle.

Compositant(s) volontairement divulgué(s).

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

Section 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

Ingestion: Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

Pour maintenir la qualité du produit, la température de stockage recommandée est: > 0 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veillez consulter l'étiquette du produit.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
fluroxypyr-meptyl (ISO)	Dow IHG	VME	10 mg/m ³
Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène	DNEL-Ouvrier:	Cutané - Systémique à Long Terme.	12,5 mg/kg bw/jour
	DNEL-Ouvrier:	Inhalation - Systemique à Long Terme	150 mg/m ³
	DNEL- Consommateur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour
	DNEL- Consommateur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	32 mg/m ³
	DNEL- Consommateur:	Oral - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour
Éther monométhylrique du dipropylèneglycol	VLEP UE	VME	308 mg/m ³ 50 ppm PEAU
	France	VME	308 mg/m ³ 50 ppm PEAU Valeur réglementaire contraignante (VRC)
	ACGIH (USA)	VME	100 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	150 ppm PEAU
Naphtalène	France	VME	50 mg/m ³ 10 ppm Valeur indicative (VL)

ACGIH (USA)	VME	10 ppm	PEAU
ACGIH (USA)	VLE	15 ppm	PEAU
VLEP UE	VME	50 mg/m3	10 ppm

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération. Retirer immédiatement les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon, et laver les vêtements avant de les porter à nouveau ou les éliminer correctement. Les articles impossibles à décontaminer tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre devraient être enlevés et éliminés selon les règles.

-Protection des mains: Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Jaune ou brun
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	6,8 (@ 1 %) CIPAC MT 75.2
Point de fusion	Non applicable aux liquides
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Point d'éclair - coupelle fermée	<i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i> Aucun(e) en-dessous du point d'ébullition
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H ₂ O=1)	1,09 22 °C/4 °C <i>Pycnomètre</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	Émulsion
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Les données pertinentes ne sont pas disponibles.
Température d'auto-inflammation	Aucun(e) en-dessous de 400°C
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	31 mm ² /s @ 40 °C 72,3 mm ² /s @ 20 °C
Propriétés explosives	Non CEE A14
Propriétés comburantes	Non

9.2 Autres informations

Tension superficielle 29,5 mN/m @ 20 °C *Méthode A5 de la CE*

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter: Peut coaguler une fois gelé. L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées.

10.5 Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts. L'ajout de produits chimiques peut provoquer la séparation en phases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

DL50, rat, mâle > 3.500 mg/kg

DL50, rat, femelle 3.552 mg/kg

Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

DL50, rat, mâle > 2.000 - < 5.000 mg/kg

DL50, rat, femelle 4.039 mg/kg

Inhalation

Une exposition prolongée ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

CL50, 4 h, Aérosol, rat > 5,52 mg/l

Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer de légères lésions cornéennes. Les effets peuvent être différés.

Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Sensibilisation

Peau

A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Testicules. Sang. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Clopyralid. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Reins. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie Pour le ou les solvants: Une surexposition au(x) solvant(s) peut provoquer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Naphtalène. A causé le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphtalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

Toxicité pour le développement

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les composants

mineurs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

Toxicité pour la reproduction

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Clopyralid. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Clopyralid. Pour la majorité des composants: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Naphtalène. Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Clopyralid. Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h: 6,97 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 2,63 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, *Lemna gibba*, Nombre de frondes, 7 jr: 13 mg/l

CE50r, *Lemna gibba*, Inhibition du taux de croissance, 7 jr: 42 mg/l

CE50b, *Lemna gibba*, inhibition de la croissance de la biomasse, 7 jr: 22 mg/l

CE50r, *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes), Inhibition du taux de croissance, 72 h: > 1 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): 4615 mg/kg poids corporel.

DL50 par contact, *Apis mellifera* (abeilles): > 540 microgrammes/abeille

DL50 par voie orale, *Apis mellifera* (abeilles): > 550 microgrammes/abeille

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, *Eisenia fetida* (vers de terre), 14 jr: 730 mg/kg

12.2 Persistance et dégradabilité

Données pour le composant: **MCPA Potassium Salt**

Pour un ou des produits semblables: Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %). Le taux de biodégradation dans le sol et/ou dans l'eau peut augmenter avec l'accoutumance.

Données pour le composant: **fluroxypyr-meptyl (ISO)**

Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

Stabilité dans l'eau (demi-vie):

454 jr

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
32 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

Demande théorique en oxygène: 2,2 mg/mg

Données pour le composant: Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)

|| Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Clopyralid. Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène

|| Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Données pour le composant: Éther monométhyle du dipropylène glycol

|| Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
75 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi

Données pour le composant: Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-.omega.-(dodecyloxy)-, ammonium salt

|| Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Données pour le composant: 4-chloro-o-crésol; 4-chloro-2-méthylphénol

|| Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
	32 h	

Données pour le composant: Naphtalène

|| Le produit devrait être facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulationDonnées pour le composant: MCPA Potassium Salt

|| **Bioaccumulation:** D'après les informations concernant un produit semblable: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: fluroxypyr-meptyl (ISO)

|| **Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

|| **Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 5,04 Mesuré

|| **Facteur de bioconcentration (FBC):** 26; Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); Mesuré

Données pour le composant: Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)

|| **Bioaccumulation:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Clopyralid. Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène

|| **Bioaccumulation:** Pour un ou des produits semblables: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Données pour le composant: Éther monométhyle du dipropylène glycol

|| **Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

|| **Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 1,01 Mesuré

Données pour le composant: Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-.omega.-(dodecyloxy)-, ammonium salt

|| **Bioaccumulation:** Aucune donnée d'essais disponible

Données pour le composant: 4-chloro-o-crésol; 4-chloro-2-méthylphénol

|| **Bioaccumulation:** Bioconcentration potentielle faible (BCF inférieur à 100 ou Log Pow supérieur à 7).

Données pour le composant: Naphtalène

|| **Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

|| **Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3,3 Mesuré

|| **Facteur de bioconcentration (FBC):** 40 - 300; Poisson; Mesuré

12.4 Mobilité dans le sol

Données pour le composant: MCPA Potassium Salt

|| **Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: fluroxypyr-meptyl (ISO)

|| **Mobilité dans le sol:** Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

|| **Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 6.200 - 43.000

|| **Constante de la loi d'Henry (H):** $5,5^{E+00}$ Pa*m³/mole. Mesuré

Données pour le composant: Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)

|| **Mobilité dans le sol:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s), Clopyralid., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

|| **Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: Éther monométhylrique du dipropylèneglycol

|| **Mobilité dans le sol:** Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

|| **Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 0,28 Estimation

|| **Constante de la loi d'Henry (H):** $1,6^{E-07}$ atm*m³/mole; 25 °C Estimation

Données pour le composant: Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-.omega.-(dodecyloxy)-, ammonium salt

|| **Mobilité dans le sol:** Pas de données disponibles.

Données pour le composant: 4-chloro-o-crésol; 4-chloro-2-méthylphénol

|| **Mobilité dans le sol:** Potentiel élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 50 et 150).

|| **Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 124 - 645

|| **Constante de la loi d'Henry (H):** $1,1^{E-06}$ atm*m³/mole

Données pour le composant: Naphthalène

|| **Mobilité dans le sol:** Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

|| **Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 240 - 1.300 Mesuré

|| **Constante de la loi d'Henry (H):** $2,92^{E-04}$ - $5,53^{E-04}$ atm*m³/mole; 25 °C Mesuré

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVBDonnées pour le composant: MCPA Potassium Salt

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: fluroxypyr-meptyl (ISO)

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: Éther monométhylrique du dipropylèneglycol

|| Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

|| Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-.omega.-(dodecyloxy)-, ammonium salt

|| Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: 4-chloro-o-crésol; 4-chloro-2-méthylphénol

|| Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: Naphthalène

|| Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Données pour le composant: fluroxypyr-meptyl (ISO)

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Éther monométhylrique du dipropylèneglycol

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: 4-chloro-o-crésol; 4-chloro-2-méthylphénol

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Naphthalène

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID****14.1 Numéro ONU**

UN3082

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: Fluroxypyr et Clopyralide

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: CLASSE 9 14.4 Groupe d'emballage
GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conditions spéciales: Donnée non disponible

Numéro d'identification du danger:90

ADNR / ADN**14.1 Numéro ONU**

UN3082

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: Fluroxypyr et Clopyralide

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: CLASSE 9 **14.4 Groupe d'emballage**
GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

IMDG**14.1 Numéro ONU**

UN3082

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Fluroxypyr and Clopyralid

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

14.4 Groupe d'emballage

GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro SME: F-A,S-F

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Sans objet

ICAO/IATA**14.1 Numéro ONU**

UN3082

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Fluroxypyr and Clopyralid

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: CLASSE 9 **14.4 Groupe d'emballage**

GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)**

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

France. Tableaux des maladies professionnelles

Éther monométhylrique
du dipropylèneglycol

Tableau:

84

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour un usage adéquat et sécuritaire de ce produit, veuillez consulter les conditions d'utilisation stipulées sur l'étiquette.

Section 16. AUTRES DONNÉES**Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases de risques dans la section Composition

	Non classé.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R23	Toxique par inhalation.
R35	Provoque de graves brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Révision

Numéro d'identification: 61060 / 3015 / Date de création 2013/06/20 / Version: 7.0

Code DAS: EF-1498

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Dow AgroSciences S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus.

Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en

vous possédez une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.